

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	33 (1945)
<b>Heft:</b>	689
<b>Artikel:</b>	La "faute" des électrices allemandes
<b>Autor:</b>	Gueybaud, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-265553">https://doi.org/10.5169/seals-265553</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

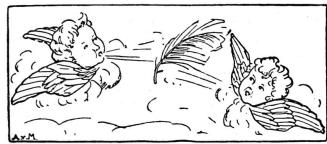
ger que les allocations familiales soient consacrées au but pour lequel elles sont instituées et prévoit des mesures contre ceux qui les soustrairaient à leur destination.

Enfin, les allocations familiales devraient être versées intégralement en période de service militaire. Le système actuel, selon lequel les allocations sont considérées comme une partie du salaire et l'employé doit payer le 2 % de contribution aux caisses de compensation pour perte de salaire sur les allocations familiales qu'il touche, pour ne recevoir lorsqu'il est mobilisé qu'un % de ces allocations, est inique. En temps de mobilisation, la famille a encore plus besoin de cet appoint financier.

De même, en cas de chômage, il y aurait lieu de prévoir la continuation du paiement des allocations. Ici encore, on voit à quel point il est important de dégager complètement la notion de l'allocation familiale de la notion du salaire.

Il ne suffit pas de créer des institutions pour la protection de la famille, il faut encore que l'organisation de ces institutions permette une aide véritable à la famille qui ne fasse pas défaut au moment où elle serait justement le plus nécessaire.

R. S.



## DE-CI, DE-LA

### Profession féminine.

La femme comptable n'est pas une nouveauté, certes ; et les femmes comptables sont même nombreuses. Mais qu'une femme ouvre, sous sa propre responsabilité, un bureau de comptabilité à la disposition d'autrui, — ce qu'a fait déjà la société coopérative de cautionnement Saffa

— cela est plus rare. Mme Lilette Rochat, dont le Mouvement a déjà parlé comme présidente de la section féminine lausannoise de tir au petit calibre, vient de le faire. Nous souhaitons bonne chance et beaucoup de travail à Mme Rochat.

S. B.

### Une Italienne adjointe de mairie.

Pour la première fois en Italie, une femme a été désignée pour occuper une fonction publique : la signorina Bensi, ouvrière de fabrique, a été nommée adjointe au maire d'Alexandrie.

S. F.

## Après la Conférence de San Francisco

On nous fait remarquer que deux déclarations encore en faveur de l'égalité des sexes, en plus de celle que nous avons relevée dans notre précédent numéro, figurent dans la Charte de San-Francisco. D'abord, et dès l'article premier, celle qui garantit « le développement et l'encouragement des droits de l'homme et de la liberté fondamentale à tous les hommes, sans distinction de races, de sexes,<sup>1</sup> de langues ou de religions ».

Et plus loin, celle qui, dans les organismes essentiels ou accessoires à créer, interdit toute discrimination entre hommes et femmes en matière de nomination ou d'élection, proclamant ainsi cette égalité économique aussi bien que politique, dont nous sommes encore si loin ! Aux femmes organisées de veiller maintenant à l'application formelle de ces dispositions de principe.

1 C'est nous qui soulignons (Réd.)

### La „faute“ des électrices allemandes

Tout en se proclamant résolument suffragiste — et nous avons des preuves de cette conviction — le quotidien *Le Peuple* (édition vaudoise et genevoise de *La Sentinelle de La Chaux-de-Fonds*), généralement mieux inspiré que cela, a cru devoir relever la légende si

**ÉCOLE VINET**  
Ecole pour Jeunes Filles — 104<sup>e</sup> année  
Classes préparatoires, secondaires  
et gymnase.  
**LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13**  
TÉLÉPHONE 2.44.20

*Les fleurs ont leur langage*  
Les plus belles  
Les plus fraîches  
se trouvent chez **Hirt**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60  
GENÈVE

**BAECHLER**  
teint tout, nettoie tout!

**GRANDE MAISON DE BLANC**  
14, RUE DE **Calicoes** Angle Rue  
RIVE Verdaine  
La Maison des bonnes qualités

ma carrière... En toute chose, la réalité triste ou heureuse que nous croyons connaître se mêle aux effets du destin universel où nous plongeons. Sous nos doigts, j'allait l'ouïe née à la fois de notre volonté et de ce mystère divin... Cette œuvre, personne ne peut en connaître la valeur, que seule atteste sa durée... Nul, ne sait même s'il est heureux ou malheureux...»

Le rire reprit sa fixité obsédante. Une solennité mystérieuse baignait les parois, où les dernières lueurs du jour donnaient aux tableaux des aspects inattendus, faisaient surgir des intentions auparavant invisibles. Dans la pièce voisine, la concierge remuait des meubles et faisait ronfler l'aspirateur à poussière.

— Va-t-en, me dit *La Rieuse*... Et ris, pour ne pas pleurer... »

\* \* \*

Quand vous verrez Mme Guyot, ne lui demandez pas les raisons de sa vocation, n'exigez pas d'elle des éclaircissements sur sa carrière, sur sa technique d'empâtement dans les clairs-obscurs, sur les procédés d'où naissent ces harmonies de couleurs aérées à la française dont elle a le secret... Non, efforcez-vous de la faire rire, offrez-lui des petits gâteaux, donnez-lui des fruits et des fleurs, beaucoup de fleurs... Peut-être alors verrez-vous se relever les longues paupières baissées, les lèvres closes s'espacer, et affleurer au jour l'âme de l'artiste, telle qu'elle se joue chatoyante parmi ses toiles.

M.-G. M.

## Pour la journée des réfugiés

### Problème féminin

S'il est une question que la femme sait envisager avec clairvoyance, c'est bien celle des réfugiés. Problèmes certes complexes, mais dont la structure peut être totalement saisie par la compréhension féminine.

Enfants séparés de leurs parents, abandonnés, orphelins ; femmes douloires privées de tout ce qui faisait le cadre aimé du foyer ; jeunes hommes fuyant les représailles et dont le récital des pérégrinations n'est pas crovable ; vieillards démunis de tout ; pauvres gens harassés, apeurés, se soutenant les uns les autres : tel fut le triste cortège qui se déroula quotidiennement à nos frontières au cours de ces six années de guerre. Pour leur venir en aide, on fit alors appel à toutes les bonnes volontés du pays. Nombreuses furent les femmes de chez nous qui donnèrent à cette tâche non seulement leur temps ou leur argent, mais leur cœur.

Et c'est ce qui importe aujourd'hui plus que jamais, alors même que l'armistice a ramené la paix sur notre continent, c'est de comprendre » le sort tragique des réfugiés. Combiens sont apartides, privés de tout soutien et n'osent penser à ce que sera leur avenir. On s'imagine sans peine ce qu'ils seraient devenus s'ils n'avaient trouvé un abri dans notre pays. On s'effraie aussi à songer à ce que pourrait être leur existence si nous nous en désintéresserions.

Plutôt que de prévoir théoriquement une manière d'ordre nouveau, où le problème se résoudrait de lui-même, parce que des villages, des terres, des cités entières leur seraient réservés ; plutôt que d'envisager une immense organisation internationale qui centraliserait les races errantes, leur enlevant ainsi leur particularisme et parlant la richesse de leur na-

ture propre ; plutôt que d'imaginer le mécénat compliqué qui régirait les milliers d'êtres aujourd'hui privés de foyer, de famille et de patrie ; plutôt que d'abstraire notre charité, continuons à porter secours aux réfugiés dans leur humanité même.

Quand ils sont arrivés dans notre pays, ils avaient faim : nous les avons nourris ; vêtus de haillons, nous leur avons donné des vêtements en bon état, sinon neufs. Parce qu'ils sombraient dans le désespoir, nous avons organisé des camps de travail, créé des ateliers, des écoles où ils ont pu poursuivre leur métier, entreprendre une nouvelle activité professionnelle ou finir leurs études. Sans beaucoup réfléchir, nous nous sommes laissés entraîner par un élan de compassion : c'est notre cœur qui a guidé nos gestes. Et c'est lui encore qui doit nous conduire aujourd'hui.

Ces hommes, ces femmes, après des mois d'exil, désirent reconstruire à nouveau leur foyer, retrouver leur pays, ou, pour ceux qui n'en ont plus, chercher une patrie d'adoption. Ils vont nous quitter et nous devons les aider à se remettre en route.

Ils ont besoin d'outils pour travailler, de quelques ustensiles de ménage, des vêtements indispensables, d'une valise aussi pour contenir tout cela. Pour certains, il faudra trouver les livres d'études ; pour de jeunes enfants une poussette ; des couvertures pour les vieillards ; bref, toutes choses dont une femme connaît la nécessité. Elle seule saura préparer un nécessaire de couture où rien ne manque, rassembler les vêtements fragiles d'une layette, trouver le meilleur abécédaire pour les enfants qui apprennent à lire et pour les femmes accablées de soucis, les bons livres qui réconforcent.

Nous avons encore une importante mission à accomplir auprès des réfugiés, songeons-y !

Denise MOINAT.

sés dans une revue aussi sérieusement scientifique que le *Bulletin de l'Association suisse pour une S. d. N.*, et qui font promptement façon de cette déplorable légende. Nous nous bornons à citer nos sources, en opposition aux élucubrations sentimentales de quelque correspondant romanesque, et laissant à nos lecteurs le soin de juger par eux-mêmes :

Lors des élections au Reichstag de 1928, écrit Mme Elisabeth Rotten, dans le *Bulletin* cité ci-dessus (N° d'avril 1945), une statistique comparée des bulletins féminins et masculins fut établie pour les régions de la Thuringe et de Hesse-Darmstadt, comme pour les villes de Berlin, Leipzig, Elberfeld, Barmen, et pour quelques autres petites localités encore. La répartition des voix entre les différents partis fut la suivante :

## Encore des anniversaires

Mme Clara Nef. — M. le conseiller d'Etat Briner.

Décidément ces mois d'été sont des mois d'anniversaires pour plusieurs des personnalités en vue de notre mouvement féministe suisse, que leurs amis sont heureux de pouvoir fêter à cette occasion, les merciant de tout ce qu'ils ont accompli pour nos causes, et s'étonnant qu'actifs et alertes comme nous les avons toujours connus, ils franchissent cependant le passage des années ! C'est ainsi que nos voix vont aujourd'hui à deux sexagénaires, tous deux nés en juin : Mme Clara Nef, qui fut tant d'année durant présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et M. Robert Briner, conseiller d'Etat à Zurich.

Mme Clara Nef est une personnalité trop connue dans tous les milieux féminins suisses, pour qu'il soit nécessaire de rappeler, à l'occasion de l'anniversaire de ces soixante ans qu'elle porte si allégrement, toutes ses multiples activités pour les causes féminines et sociales qui nous tiennent à cœur. Ce que l'on connaît peut-être moins, dans nos milieux romands surtout, c'est son travail durant les périodes d'avant son élévation à la présidence de l'Alliance : sait-on en effet qu'elle subit une préparation professionnelle — qui certainement a dû lui être fréquemment utile plus tard — à la carrière de secrétaire d'hôtel, carrière qu'elle remplit non seulement avec la conscience scrupuleuse que nous lui connaissons, et le goût minutieux du travail bien fait, mais aussi avec ce sentiment du contact humain, qui devait dans la suite l'inspirer dans toutes ses tâches. La création d'une petite Société féministe à Hérisson, destinée à orienter les femmes d'Appenzell sur les buts du suffrage féminin, puis le secrétariat cantonal de *Pro Juventute*, avec tout ce que sous-entend cette tâche pour ceux et celles qui l'accomplissent jusqu'au bout ; puis le regroupement des Sociétés locales en une *Frauenzentrale* qu'elle n'a jamais cessé de présider, malgré le poids écrasant de tâches et de responsabilités que devait représenter dans la suite sa longue présidence de l'Alliance ; puis

son entrée dans ce même Comité de l'Alliance, et son élévation quelques années plus tard à cette présidence qu'elle a marquée de son empreinte — telles sont les principales étapes de cette belle carrière si bien remplie, de ces soixante années si courageusement mises au service du bien public, et auxquelles nous ne pouvons, avec les nombreuses amies de Mme Nef, que souhaiter une suite d'autres années fécondes en activités utiles et généreuses.

Et c'est presque un frère jumeau de Mme Nef que M. le Conseiller d'Etat Briner, venu au monde neuf jours avant elle, et qui porte, lui aussi, si alertement des tâches multiples et écrasantes, que force nous est bien de croire que le féminisme, mieux encore, la conviction suffragiste, conserve longtemps jeune ! Car bien avant d'être un personnage important du parti radical zurichois, bien avant de siéger au Conseil d'Etat comme chef du Département de police, avant de présider le Conseil de l'Ecole sociale de Zurich, celui de la Fondation « Pro Infirmis » et celui de la « Centrale suisse d'Aide aux réfugiés ». M. Briner était déjà suffragiste fervent : ne l'avons-nous pas connu, tout jeune encore, comme collègue au Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, dont il fut un membre fidèle et assidu, un vice-président actif, et dont nous n'oublions pas le précieux concours ayant appelé sur un théâtre plus vaste il put mettre ce même concours au service de notre cause ? Longtemps tuteur général dans son canton, M. Briner avait appris à voir les femmes à l'œuvre, à apprécier leurs capacités, mais aussi à blâmer leur déplorable tendance à se sous-estimer, à douter d'elles-mêmes ! et nous n'avons pas oublié les paroles sévères qu'il ne se gênait pas de décocher à celles de ses collaboratrices, qui hésitantes et timorées, craignaient de prendre des responsabilités ! Depuis lors, chaque fois qu'une séance nous a donné l'occasion d'une rencontre, M. Briner aime à évoquer ces souvenirs par quelques minutes d'amical entretien : aussi tenons-nous à notre tour à lui dire, à l'occasion de son anniversaire, notre reconnaissance pour le passé, et nos vœux bien chaleureux pour l'avenir !

E. G.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Dans sa séance de vendredi 22 juin dernier à Zurich, le Comité de l'Alliance avait à son ordre du jour les rapports de quatre de ses commissions : au nom de la commission d'études législatives, Mme Naegeli, Dr. en droit, donne connaissance de la lettre adressée au chef du Département de l'Economie publique par la sous-commission chargée de l'étude de l'assurance-vieillesse et survivants. Cette lettre, qui répond aux conclusions présentées par la Commission fédérale d'experts, constate que, dans l'ensemble, et rése faite de quelques points, le projet de la Commission d'experts, répond dans une large mesure aux espoirs des milieux féminins ; elle expose cependant encore quelques vœux dont voici les principaux : élévation des rentes minima, possibilité pour la femme mariée de s'assurer personnellement, mise au point des conditions d'assurance pour la femme divorcée et séparée de corps.

Pour la promotion d'éducation nationale, Mme Jeannet a donné connaissance du résultat des Journées éducatives romandes, à Lausanne : la Société pédagogique romande reprendra au cours de l'hiver prochain l'étude de l'éducation des garçons en vue de leur rôle de futurs pères, élément nouveau au programme de ces Journées.

Mme Jeannet, présidente de l'Alliance ainsi que Mme Schönauer, présidente de la Commission économique, ont été appelées à faire partie d'une

commission fédérale restreinte, de 5 membres, qui, sous la présidence de Mme Rickli, a pour tâche d'étudier de plus près les questions présentées ensuite au Comité consultatif féminin, fort de 30 membres. Mme Schönauer informe le Comité de l'Alliance des difficultés très grandes que rencontre encore toute importation, particulièrement pour les denrées venant d'outre-mer.

Les frontières cependant s'ouvrent un peu aux nouvelles, et le Dr. Girod a pu communiquer avec la baronne Boël qui espère réunir la Bureau international à Londres cet automne et qui, d'ores et déjà, reprend la présidence du Conseil international des femmes, assumée *ad interim* pendant la guerre par le Dr. Girod.

Une Commission constituée sur l'initiative du Secrétariat féminin suisse a mis à l'étude la réorganisation du S. C. F. afin d'être à même, si le Département militaire en décide le maintien à l'avenir, de faire connaître aux autorités les bases sur lesquelles les femmes voudraient le voir établir.

Si le programme de l'Assemblée de l'Alliance à Genève les 13-14 octobre prochain, n'est pas encore précisé dans ses détails, le Comité a étudié les propositions de sujets à traiter faites par les sociétés affiliées ; il cherche maintenant de quelle manière donner suite, dans la plus large mesure possible, aux divers vœux qui ont été exprimés. Il a été mis au courant par le Dr. Girod de tout le travail déjà accompli par le Centre de liaison genevois qui prépare avec grand soin ces journées et promet aux déléguées des Sociétés féminines un chaleureux accueil dans la cité de Calvin.

M. C.

Sur 100 votants, votèrent en chiffres ronds :

Pour le Centre (parti catholique) 61 femmes; 58 hommes  
Pour le Parti national allemand 58 femmes; 41 hommes  
Pour le parti populaire allemand 54 femmes; 46 hommes  
Pour le Parti démocratique 49 femmes; 51 hommes

Si l'on peut considérer ces chiffres comme symptomatiques pour l'ensemble du Reich, voici le tableau des gains ou des pertes que l'introduction du vote des femmes a causés dans l'effectif des partis :

Centre . . . . .	augm. 12
Parti national allemand . . . . .	9
Parti populaire allemand . . . . .	2
Parti démocratique . . . . .	dim. 1
Parti socialiste . . . . .	4
Parti communiste . . . . .	8
Parti national-socialiste . . . . .	4

(Chiffres fournis par Dr. Gertrud Bäumer, dans son ouvrage publié en 1932: *La femme dans l'Etat allemand*).

Il n'y a pas lieu ajouter Mme Rotten, de s'effonner de ce que des femmes, dont la majorité n'avait qu'une préparation politique récente, aient renforcé les partis conservateurs et du centre (ce qui devrait rassurer nos partis dits "historiques" suisses, qui ont une si grande frayeur des résultats du vote des femmes! Réd.) Mais ce qui nous frappe spécialement est qu'à l'encontre de ce que l'on assure souvent, ce ne sont PAS les femmes qui ont porté au pinacle le nazisme qui commençait déjà à cette date à manifester son importance. Les mêmes résultats ont été constatés lors des élections de 1933, dans lesquelles et pour certaines régions hommes et femmes votèrent séparément : selon l'Annuaire allemand de Statistique et d'Economie nationale (que l'on ne peut certainement pas accuser de fantaisie! Réd.) en ce qui concerne 80 localités petites et grandes de Thuringe, au premier tour, un quart des voix féminines, et au second tour, à peine un tiers de ces mêmes voix se porta sur Hitler. Il est donc impossible, conclut Mme Rotten.

**POUR CONSTRUIRE VILLA A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ CHAFFARD & HUTTERLI 69, RUE DE LAUSANNE II - TÉL. 2.67.32 Fondée en 1911 PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS**

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

ten, à qui juge sans passion d'attribuer aux femmes, la responsabilité de cette malheureuse journée du 6 mars 1933.

En un moment où, nous femmes suisses, avons à lutter contre tant d'arguments inexacts et d'assertions erronées, souhaitons que ce soit sous les yeux d'adversaires loyaux et honnêtes que tombent des statistiques si parfaitement probantes.

J. GUEYBAUD.

### La fermeture du "Foyer d'Accueil de la rue Plantamour" (Genève)

C'est avec regret que nous avons appris, comme sans doute nombreux de nos lecteurs, que le "Foyer d'accueil" créé par le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale, et qui avait accompli une intéressante œuvre positive contre la prostitution, avait été obligé de fermer ses portes au cours de ce printemps. En effet, nous dit la circulaire du Comité du Cartel que nous avons reçue, "notre précieuse assistante sociale, Mme Ruth Cavin, nous ayant fait part de sa décision d'accepter un poste de secours international aux populations victimes de la guerre, toutes les démarches auxquelles nous nous sommes livrés depuis lors, tant à Genève qu'à Lausanne, à Zurich ou ailleurs en Suisse, pour lui trouver une remplaçante sont restées malheureusement sans succès. Il est certain que ce poste exige plus que des capacités spéciales, mais une véritable vocation; et d'autre part, toutes celles que cette activité aurait intéressées étaient insuffisamment préparées et expérimentées pour la remplir".

Cette même circulaire, adressée en son temps à tous les souscripteurs et donateurs individuels ou collectifs du Foyer d'accueil, nous apporte encore quelques chiffres statistiques intéressants : pendant les quatre ans et demi de son existence, soit du 1<sup>er</sup> octobre 1940 au 15 mars 1945, le

**Comestibles - Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs**

R. CRISTIN ... Genève  
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.28.79

**FINIDOL**

POURQUOI SOUFFRIR ENCORE

DE RHUMATISMES ?  
de ses effets, anti-inflammatoires, nérvolyses. La cura rationnellement de FINIDOL, supprimera très vite vos douleurs, empêchera la formation de l'acide urique, calmera vos nerfs et réassoupira vos muscles et vos articulations.

FINIDOL arrache la douleur !  
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

### POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous  
FORMALITÉS GRATUITES

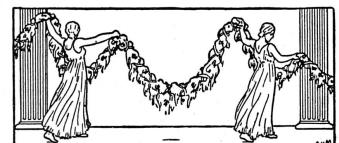


EN CAS DE DÉCÈS

Foyer s'est occupé de 280 cas: 250 prostituées 25 hommes en relations avec ces dernières (maris, souteneurs, amis). De ces 280 cas, 111 ont été dépistés par l'assistante sociale, accompagnée d'un agent de l'Evangelisation populaire, dans des cafés, des dancing, à l'hôpital ou en prison, alors que 169 lui ont été signalés par des institutions, des familles, ou encore le public, 65 placements ont été effectués c'est à dire qu'à peu près le quart de ces malheureuses ont été aidées et soutenues par l'assistante sociale, à trouver du travail, et y ont réussi, 18 étant entrées en usine ou en atelier, 20 ayant accepté une activité de femmes de ménage, et 11 un poste, dans des hôtels, comme femmes de chambre, aînées, ou aides à l'officine. Un beau petit nombre qui se compte par unités a travaillé à gagner son pain par de la couture à domicile, du travail de sommelières, ou encore du colportage, ou une activité dans un hôpital, des colonies de vacances, etc. Nous savons que cette recherche de travail a constitué le souci constant et l'une des difficultés majeures pour l'assistante sociale du Foyer d'accueil.

Enfin, plus récemment, nous avons appris que, alors que le Cartel H.S.M. avait renoncé à reprendre toute activité telle qu'était celle du Foyer d'accueil, vu les difficultés insurmontables énumérées plus haut, le Comité de l'Evangelisation populaire de Genève espère qu'une de ses agences pourra peut-être, avec le concours de quelques membres du Comité de l'ancien Foyer, et avec des méthodes forcément différentes, tâcher de continuer une partie de l'œuvre créée par le Cartel et Mme Cavin. On ne peut que souhaiter plein succès à cette tentative, sans dissimuler toutefois les difficultés considérables qui l'attendent. Vu l'importance capitale de cette question de la lutte active et constructive contre la prostitution, qui faisait du Foyer d'accueil un effort unique en son genre en Suisse, nous espérons pouvoir y revenir une autre fois plus à loisir.

M. F.



### A travers les Sociétés

Ouvroir de l'Union des Femmes (Fusterie 5, Genève).

L'existence de l'Ouvroir, durant ces derniers mois, si elle a été fort remplie, a été calme. Il a occupé constamment 34 ouvrières, ce qui avec un personnel fixe de 4 membres (directrice, sous-directrice, coupeuse et vendueuse) fait de lui une importante maison de lingerie et de couture; et il a fourni du travail temporaire à 55 ouvrières. Ce sont donc au total 93 femmes qui, grâce à lui, ont touché un gain. La somme des salaires payés, y compris les allocations de vien chère, se chiffre par 32.500 fr. Le fonds de crise, créé en prévision du chômage féminin à redouter lors de la démobilisation générale — chômage sur lequel les Sociétés féminines ont grand peine à attirer l'attention, alors que la création d'occasions de travail pour les hommes préoccupait depuis longtemps les autorités — a été augmenté de deux versements de 1000 fr. chacun de la Confédération et du canton.

Les principales commandes, à côté des achats d'une clientèle privée toujours plus nombreuse et encourageante, ont été celles du Vestiaire scolaire, qui contribue toujours pour une large part à l'activité de l'Ouvroir; puis celles des Services techniques, fédéraux, de divers Comités de secours, et du Conseil administratif (cocardes pour les promotions). L'Union suisse pour le Travail à domicile a transmis des offres pour la confec-

tions de pantalons et pour la préparation de modèles de layettes et de vêtements de luxe pour bébés, ceci à vue de commandes pour l'exportation après la guerre. Enfin, l'Ouvroir a exposé à la Foire de Genève, où son stand a été si admiré et apprécié, que le total des ventes et des commandes durant cette quinzaine-là a dépassé le million de francs.

L'Ouvroir, qui est affilié au Centre de Liaison des Sociétés féminines de Genève, est aussi membre de l'Union suisse pour le Travail à domicile, et a été représenté à l'Assemblée annuelle de 1945, tenue à Lucerne, par sa directrice Mme Mathil et Mme Höhenemser, membre de son Comité. Plusieurs communications intéressantes y ont été faites, et notamment sur les salaires minimums qui vont entrer prochainement en vigueur dans la lingerie et la couture à domicile, où les prix ne sont que trop souvent ceux que l'on paie, des salaires de misère. Une nouvelle moitié rejoignante a été celle que les ouvrières de l'Ouvroir, qui jusqu'ici avaient été exemptées du paiement de 2 % sur leur salaire à la Caisse de compensation, y étaient soumises maintenant et toutes les démarches à cet effet sont restées malheureusement sans résultats.

Il serait impossible de terminer ce rapport sans dire une fois de plus la reconnaissance de toutes, non seulement à la fidèle clientèle et aux commandes du Comité, mais encore à la directrice Mme Mathil, dont le sens social si large, les capacités techniques, et les dons d'organisation ont permis à l'Ouvroir de prendre, après plus de trente ans d'existence, l'importance qu'il possède actuellement à Genève.

La Présidente de l'Ouvroir: Emilia GURD.

### L'Association suisse pour le service domestique

... vient de nous faire parvenir un rapport sur son activité en 1944 dont quelques points doivent être relevés. En collaboration avec la Commission suisse de l'apprentissage ménager, il a été publié le *Règlement pour l'apprentissage ménager dans les ménages privés et les exigences minimales aux examens* et un nouveau système d'appréciation des résultats d'examens et du calcul des notes a été élaboré. Le premier cours suisse de vacances pour maîtresses d'apprentissage ménager a eu lieu à Benzitri (App. R-E.) et a remporté un plein succès. Des requêtes ont été adressées à différents gouvernements cantonaux pour leur demander d'étudier l'introduction d'un contrat-type de travail pour les employées de maison ainsi que l'adjonction à leur Office cantonal du travail d'une section pour femmes avec direction féminine. Lors de la discussion aux Chambres fédérales de la révision des articles économiques de la Constitution fédérale, l'Association suisse est intervenue auprès de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail pour qu'il soit donné à la nouvelle rédaction de l'article 34 un sens assez large permettant de légitimer en matière de formation professionnelle, non seulement dans les arts et métiers mais aussi dans le service domestique.

De brefs renseignements sur l'activité des commissions cantonales pour le service domestique terminent ce rapport et donnent une idée des progrès réalisés par la réglementation des conditions de travail. Un contrat-type de travail a été mis en vigueur, en 1944, dans les cantons d'Uri, des Grisons et de Soleure. Un certain nombre de commissions cantonales voient un intérêt tout particulier à l'apprentissage ménager, à l'éducation ménagère des jeunes filles et à la réadaptation des chômeuses.

Ce rapport peut être obtenu auprès du secrétariat romand de l'Association suisse pour le service domestique, 10, Taconnierie, Genève.

### BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

#### Spécialités

#### Nouveautés

#### Exclusivités



RUE DE BOURG, 8

LAUSANNE

Tél. 2.42.24

### IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

**Floriana** Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE  
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tel. 2.92.27  
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères  
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.  
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

### HÔTEL DE LA PAIX LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue

AU COUP DE SOLEIL " avec Edith et Gilles

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE